

déclarait formellement qu'il se moquait de leurs arrêts, et qu'il passerait outre, puisqu'il avait Dieu pour lui (1).

Ces thèses, véritable programme de révolte, devaient être affichées sur l'un des piliers de l'église de tous les Saints à Wittemberg, le 31 octobre 1517. L'intention de Luther était de publier ses propositions en langue allemande, afin que le peuple lui-même prit part au débat; tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut qu'il les écrivait en latin. Le 31 octobre donc, le portier du couvent des Augustins affichait le manifeste de frère Martin, et le lendemain, jour de grande solennité dans l'église catholique, tout ce qui portait une robe de bure, c'est-à-dire qui entendait la langue de Virgile, put lire :

Que le pape n'a pas d'autres pouvoirs que le simple curé de village;

Que les prêcheurs empochent la pièce qui tinte dans le bassin et en font leur profit;

Qu'il faut envoyer au diable quiconque croit qu'avec une indulgence on peut compter sur son salut;

Que les trésors de l'Évangile sont des filets où l'on pêchait autrefois des hommes de richesse;

Que le trésor des indulgences est un filet où l'on pêche aujourd'hui la richesse des fidèles (2).

Cependant, « sur mon salut, disait plus tard Luther, je ne savais pas plus ce qu'était en ce temps-là une indulgence que le pauvre diable qui venait me consulter (3). » Alors pourquoi tout ce bruit qui émeut l'Allemagne, contriste son évêque, trouble les âmes, et effraye l'empereur lui-même? Au fond, Luther sait bien ce qu'il fait; c'est une révolte

(1) Non itaque volo, eam ex me expectent humilitatem (id est hypocrisin) ut prius eorum concilio et decreto mihi utendum esse credant quam edam; nolo quod hominis industriâ aut consilio, sed Dei fiat, quod facio. 11 nov. 1517.

(2) Escher's vollständige Reformations-Acta, t. I, p. 438.

(3) So wahr mich mein Herr Christus erlöst hat, wußte ich nicht, was der Ablass wäre. — Luth. op., t. VII, Alt., p. 462.

qu'il veut, mais il dissimule. A son évêque, qui montrera la lettre aux dignitaires de l'empire et à tous ceux qui ont une puissante épée à leur côté, il écrit : « Mais que Votre Grâce ne s'y trompe pas, je dispute et n'affirme pas; que l'Église prononce, et je me soumetts (1). » Mais à Spalatin, qui se gardera bien de le répéter, il dit : « A vous, mon cher, et » à nos amis, je déclare d'avance que l'indulgence n'est » qu'une jonglerie; c'est mon opinion, et en la soutenant, je » sais bien que j'ameute contre moi six cents Minotaures, » Rhadamanthotaires, Cacotaures (2). »

C'est un homme habile que Luther : pour perdre ses adversaires dans le monde allemand, il se sert du rire et de la calomnie. Il ne se contente pas de changer Tetzl en animal fabuleux; il écrit à l'archevêque de Mayence que le dominicain enseigne que les âmes sont arrachées des flammes du purgatoire dès que le grœschel est tombé dans le bassin du quêteur; que la contrition est inutile à quiconque achète des pardons; enfin, il prête à son adversaire une proposition effrontée où Marie, l'essence de la pureté, sert de comparaison pour établir la miraculeuse vertu de l'indulgence (3). Cherchez dans les écrits de Tetzl cette phrase scandaleuse, vous ne la trouverez nulle part. N'est-il pas malheureux que des catholiques naïfs se soient chargés de répandre la calomnie de Luther?

Mélancthon raconte que le dominicain fit allumer, sur la grande place de Jutterbock, un brasier où il jeta le sermon de l'augustin : cela n'est pas non plus. Et la preuve que Mélancthon nous trompe, c'est que Luther n'a parlé nulle part de cet exploit de son adversaire : or, les belles colères que cet incendie lui aurait fournies! Ce que nous

(1) Hieronymo, Ecclesie Brandenburgensis episcopo, 22 maii 1518. De Wette, l. c., t. I, p. 112-115.

(2) Excitavi in me sexcentos Minotauros, imò et Rhadamanthotaurus et Cacotauros. — Spalatio, 15 febr. 1518. De Wette, l. c., t. I, p. 92.

(3) Dom. Alberto... 31 oct. 1517. — De Wette, l. c., t. I, p. 68.

pouvons affirmer, c'est que Tetzel essaya de réfuter Luther dans un écrit (1) que Bossuet n'aurait pas avoué sous le rapport du style, mais qu'il eût signé comme enseignement dogmatique. Pour en finir, Tetzel, proposait fièrement à Luther la double épreuve de l'eau et du feu; Luther n'accepta ni l'une ni l'autre. Il répondit au dominicain : « Je me moque de tes cris comme des braiements d'un âne! Au lieu d'eau, je te conseille du jus de la vigne; au lieu de feu, hume le fumet appétissant d'une oie rôtie (2) : viens à Wittemberg, si le cœur t'en dit. Moi, docteur Martin Luther, à tout inquisiteur de la foi, à tout mangeur de fer rouge, à tout pourfendeur de rochers, savoir faisons qu'on trouve ici bonne hospitalité, porte ouverte, table garnie, soins empressés, grâce à la bienveillance de notre duc et prince l'électeur de Saxe (3)! »

Cherchez donc, dans tous les couvents d'Allemagne, un moine qui osât répondre à un semblable défi.

A la lecture de ce cartel, les écoliers de Wittemberg se prirent d'un grand éclat de rire, et, ayant rencontré sur leur chemin un frère qui apportait dans sa besace huit cents *Contre-Thèses* de Jean Tetzel, ils se jetèrent sur le malheureux commissionnaire, lui arrachèrent les feuilles fraîchement imprimées (4), puis, au son d'une trompe, annoncèrent dans les rues qu'à deux heures après midi on brûlerait en place publique les propositions de maître Tetzel, inquisiteur de la foi, bachelier en théologie, et prêtre de l'ordre de Saint-Dominique. A deux heures, la flamme brillait sur la place de l'Université, et un écolier, coiffé d'un bonnet

(1) Vorlesung, gemacht von Bruder Tetzel, Predigerordens Ketzmeister, wider einen vermessenen Sermon von zwanzig irrigen Artickeln, päpstlichen Ablass und Gnade beklagende.

(2) Ut pro aqua liquorem vitis, et pro igne fumum culinæ ex anseribus assis appetat.

(3) Böhmer's Reformationen-Artunden, t. I, p. 537.

(4) Ulenberg, Historia de Vita Lutheri, p. 20. — Seln., Vita Lutheri, p. 5-6. — Epist. Luth. Joh. Lango, 21 mart. 1518.

doctoral, la figure couverte d'un masque, jetait les thèses au feu, en criant : *Vivat Luther, pereat Tetzel!* Pendant plus d'une semaine on n'entendit dans les rues de Wittemberg que les mêmes cris. Tout ce peuple d'écoliers imberbes et à cheveux blancs croyait avoir conquis la liberté, parce qu'il avait brûlé une feuille de papier noircie d'encre d'imprimerie. Le temps n'est pas éloigné où mettre en doute à Wittemberg l'infaillibilité de Luther sera puni de l'exil : Carlstadt, qui répète *vivat Luther, pereat Tetzel*, le premier, éprouvera les colères de ce dieu nouveau que des enfants viennent de donner à l'Allemagne.

Les thèses du Saxon, et le bruit douloureux qu'elles excitaient, traversèrent bientôt les Alpes et allèrent émouvoir Rome. Ce fut un maître du sacré palais, un théologien à cheveux blancs, Priérias ou Mazzolini, né à Prierio dans le Montferrat, qui jeta le premier cri d'alarme en Italie contre les doctrines nouvelles (1). On a dit, en invoquant quelques quolibets de l'augustin, que le *rustique* Priérias (il avait reçu le nom de Sylvestre au baptême) n'était pas fait pour se mesurer avec un homme de la force de Luther, bien que des protestants aient reconnu les talents de l'écrivain (2). Mais Priérias, eût-il possédé l'éloquence de Démosthène, n'aurait pu triompher de son adversaire. Comment venir à bout d'un moine qui, pressé trop vivement, et pour éviter

(1) R. P. Fratris Sylvestri Prieratis ord. prædicatorum et sacræ theologiæ professoris in præsumptuosas Martini Lutheri conclusiones de potestate Papæ, dialogus. — On a dit que Léon X avait été lui-même mécontent du zèle outré de Priérias; c'est une sottise qu'on a débitée d'abord à Wittemberg : il est facile de la réfuter. En 1520, Léon X, par une bulle (21 juillet), défend de rien imprimer *sine cedula ipsius Sylvestri*. Priérias est auteur de divers traités, entre autres de celui qui a pour titre : *De juridicâ et irrefragabili veritate Romanæ Ecclesiæ, romanique Pontificii*, lib. III, Romæ, 1520, etc., où il établit ces deux propositions : *Ecclesia Regnum est; Ecclesia regnum monarchicum*.

(2) Comparer le jugement de Luther sur l'intelligence de Priérias avec l'opinion du savant éditeur des œuvres de Hutten, M. Munch, et d'Iselin dans son grand Lexique.

de répondre aux plaintes des catholiques, fait comme la taupe, rentre dans son trou, se cache sous son capuchon, et, d'une voix emmiellée, murmure à Spalatin : Comprenez-vous, père en Dieu, qu'ils ont le courage de soutenir que, dans mes disputes, j'ai offensé l'autorité du pape, moi qui n'aime par goût que les petits réduits, moi qui sais par expérience qu'il ne faut pas lever la tête au soleil plus haut que le mouron ? Ah ! de grâce, mon père, servez-moi de colombe, et portez mes folies aux pieds de Léon X, ce pontife si bon ; je le prends pour juge : que le saint-siège prononce (1) !

A cette lettre il avait joint une belle épître au pape qu'il terminait par ces lignes que Priérias aurait volontiers signées :

« Très-saint-père, me voici prosterné aux pieds de Votre Béatitude, moi et tout ce que je suis, et tout ce que j'ai : vivifiez, tuez, appelez, rappelez, approuvez, réprouvez ; votre voix, c'est la voix du Christ qui repose en vous, qui parle par votre bouche. Si j'ai mérité la mort, je suis prêt à mourir (2). »

Eh bien ! oui, nous l'avouons, Léon X se laissa prendre à ces douces paroles ; il crut à l'amour filial de Luther, à l'obéissance de son enfant, au repentir du petit moine, et il s'endormit un moment. Qui donc oserait blâmer ce sommeil ? Il est certain que Léon X n'avait pas le don de seconde vue. Si Dieu le lui avait accordé, le pape aurait surpris Luther interrompant sa lettre au père des fidèles, pour composer un petit livre ascétique sur la mort d'Adam et la résurrection du Christ dans l'homme (3), où il parle insolemment

(1) *Semper anguli fui amator... oportet et corchorum inter olera videri.... hunc enim expecto judicem à romanà sede pronuntiantem.* — *Johanni Staupitio*, 30 maii 1518. De Wette, l. c., t. I, p. 118.

(2) *Beatissimo Patri*, 30 maii 1518. De Wette, l. c., t. I, p. 122.

(3) *Vom rechten Verstand, was Adam und Christus sei, und wie Adam in uns sterben, und Christus in uns erstehen soll*; imprimé à Wittemberg en 1518, par. Joh. Grünenberg.

du pouvoir des clefs ; puis montant en chaire pour dénigrer l'excommunication. Il faut l'entendre, ce moine superbe, quand le bruit se répand, à Wittemberg, que le pape, dont les yeux se sont dessillés, va le citer à Rome ! Il joue le martyr, il rêve un bûcher, et écrit à Wenceslas Linck : « Je suis prêt, que la volonté de Dieu soit faite ! Que m'enlèveront-ils ? un corpuscule frêle et brisé ; c'est une ou deux heures au plus qu'ils me déroberont ; mais mon âme, elle est à moi, ils ne me l'ôteront pas ! La mort, c'est le lot du chrétien qui proclame la parole de Dieu : le Christ notre époux est un époux de sang (1). » Mais ce courage fastueux tombe bientôt, et, pour désobéir à la citation avec toutes les apparences d'une soumission filiale aux ordres du souverain pontife, il imagine un subterfuge indigne d'un homme de cœur. Spalatin son ami demandera un sauf-conduit à l'électeur Frédéric, que Sa Grâce refusera, et alors, disait Luther, mon excuse est toute trouvée (2) : et cela se fit comme il le demandait. Rassuré désormais sur ce voyage à Rome, Luther n'a plus peur du pape. En même temps qu'il proteste de son respect pour l'autorité hiérarchique dans les lettres qu'il écrit aux prélats allemands et à ses maîtres temporels, il met sous presse deux pamphlets en réponse à Priérias : dans l'un, il déclare que si la doctrine enseignée par le maître du sacré palais, et mise sous les yeux de Léon X, est avouée par Rome, Rome est la Babylone en écarlate, et la cour romaine la synagogue et l'école de Satan ; dans l'autre il s'écrie : Puisque nous avons des cordes, des glaives et du feu pour châtier les voleurs, les meurtriers et les hérétiques, eh bien ! pourquoi ne les emploierions-nous pas pour châtier le pape, les cardinaux, les évêques et toute la racaille de la Sodome romaine, empoisonneur de l'Église de Dieu ? pour-

(1) Wenceslas Linko, 15 juil. 1518. — De Wette, l. c., t. I, p. 130.

(2) *Quod ubi mihi negaverit, sicut scio mihi negaturum, justissima fuerit mihi exceptio et excusatio non comparendi in Romà.* — *Spalatio*, 21 aug. De Wette, l. c., t. I, p. 133.

quoi ne baignerions-nous pas nos mains dans leur sang, afin de nous sauver nous et nos neveux (1) ?

N'avons-nous pas raison de regretter que Luther n'ait jamais eu près de lui sa mère : comment aurait-il osé lever les yeux sur Lindemann après avoir écrit d'aussi horribles paroles ?

L'électeur Frédéric, alors à la diète d'Augsbourg, et l'université de Wittemberg, demandèrent à Léon X que l'affaire fût jugée en Allemagne ; le pape y consentit par une bulle du 23 août 1518, et délégua pour examiner les opinions nouvelles le cardinal de Saint-Sixte, Thomas de Vio, si connu sous le nom de Cajetan, et alors légat du saint-siège près de la diète germanique (2). « Si Luther se repent, disait le pape à son ambassadeur, pardonnez-lui ; s'il s'opiniâtre, interdisez-le (3). »

Nous avons dit ce qu'était Cajetan : un des oracles de la science théologique en Italie, un exégète habile qui toute sa vie avait médité l'Écriture, un homme de cœur, par-dessus tout ennemi de la violence. Il devait échouer, car, deux jours avant de paraître devant le légat, Luther avait formellement déclaré—qu'il préférerait la mort à la rétractation (4).

Luther s'était mis en route pour Augsbourg, accompagné de Wenceslas Linck, docteur en théologie et prédicateur de l'église conventuelle des augustins à Nuremberg. Le 13 octobre 1517, il se présenta chez le légat, suivi du prieur de Sainte-Anne, de Wenceslas Linck et de trois religieux de son ordre. Le cardinal vint au-devant du moine, qu'il embrassa tendrement. Luther se jeta aux genoux du nonce en protestant qu'il était prêt à désavouer les paroles qu'on lui reprochait, si on pouvait lui montrer qu'elles étaient coupables.

(1) Opera Lutheri, Jenæ, t. I, p. 60.

(2) L'Observateur du Rhin, 1^{er} oct. 1843.

(3) Roscoë, Vie de Léon X, t. III, p. 168.

(4) Malo enim perire quam ut revocem benè dicta.—Ph. Melanthoni, 11 oct. 1518. De Wette, l. c., t. I, p. 146.

Cajetan le releva :— Mon fils, lui dit-il, mon intention n'est pas de disputer ; je vous demande, par ordre de Sa Sainteté, que vous rétractiez vos erreurs (1).

— Montrez donc, répondit Luther, en quoi j'ai péché. — Encore une fois, reprit Cajetan, je ne suis pas votre juge ; vous avez promis de vous en rapporter, en enfant soumis, au jugement de Sa Sainteté : le pape vous condamne, rétractez-vous !

Luther s'obstinait et demandait qu'on lui signalât les propositions condamnables qu'il avait enseignées. Cajetan en cita deux que le moine voulut défendre. L'entretien dura plus d'une heure : malgré lui, le cardinal disputait. A la fin il se ressouvint de la promesse qu'il avait faite, et la rappebant en riant à Luther :

— Finissons, ajouta-t-il : voulez-vous vous rétracter, oui ou non ?

Luther demanda trois jours pour répondre. Mais, le lendemain 14, il retourna chez le cardinal, accompagné de Staupitz, de quatre conseillers impériaux et d'un notaire, et remit au nonce une note où il protestait de son respect pour l'Église romaine, désavouait toute parole imprudente qu'il aurait pu prononcer, et se soumettait lui et ses écrits au jugement du saint-père et des universités de Bâle, de Fribourg, de Louvain, et de Paris surtout, mère et patronne des bonnes études (2).

— Vous rétractez-vous ? répéta Cajetan.

Luther resta muet. Alors Staupitz s'approcha du cardinal, et demanda comme une grâce que Luther pût se défendre par écrit.

(1) Friderico Electori, 19 novemb. 1518. — De Wette, l. c., t. I, p. 175-187.

(2) Dans une assemblée générale tenue aux Mathurins, le 15 avril 1521, la Sorbonne condamna 113 propositions de Luther.—Du Boulay, Historia universitatis parisiensis, t. VI, p. 116. Luther publia contre les sorbonistes sa Sentence magistrale, où il les traite d'ânes et d'antechrist. — Du Boulay, t. VI, p. 127.

— Et devant témoins, ajouta le moine.

Le cardinal hocha la tête en signe de refus ; mais Staupitz insista.

— Eh bien ! soit, reprit le nonce, je vous entendrai (1).

Luther apporta le lendemain une thèse qu'il avait passé la nuit à rédiger, et où, s'appuyant de l'autorité de Panormita (Tudeschi), il soutenait qu'en matière de foi, le simple fidèle est supérieur au pape, s'il a pour lui l'autorité et la raison. Amère dérision qui fit hausser les épaules au cardinal... — Voyez donc, disait Cajetan en montrant du doigt le passage de Panormita, cité par Luther : vous voudriez que je misse sous les yeux de Sa Sainteté de si odieuses paroles (2) !

— Mais, reprit Luther avec un dépit marqué, qu'on lise donc ; après tout, je n'affirme pas, je dis que je m'en rapporte au jugement du pape.

— Frère, frère, comme vous vous emportez, reprit Cajetan.... Puis se rapprochant du moine, dont il prit les deux mains : Allons, ajouta-t-il, il en est temps encore, j'intercéderai pour vous auprès de Léon X..., rétractez-vous. Luther garde le silence. — Eh bien ! dit le nonce, tout est fini, ne revenez plus.

On se sépara : mais, après le souper, Cajetan eut un entretien avec Staupitz et Linck, qu'il décida, au nom de Léon X et du repos de la Saxe, à tenter de ramener Luther. En entendant ces voix amies, le moine fondit en larmes, et promit d'écrire au cardinal une belle lettre, bien affectueuse, toute filiale ; et il l'écrivit en effet, mais après avoir déclaré en termes formels, dans un billet à Spalatin, qu'il préparait un appel au futur concile, qu'il ne se rétracterait pas d'une syllabe, et qu'il allait publier sa réponse au cardinal pour le confondre aux yeux du monde chrétien, s'il

(1) Epistola Thomæ Cajetani ad D. Fridericum. — Pallavicini, Storia del consilio di Trento, cap. ix, p. 79.

(2) Nous avons vainement cherché ce passage dans les œuvres du canoniste.

continuait de procéder par la violence comme il l'avait fait jusqu'à cette heure (1).

Puis, de la même plume dont il s'était servi pour tracer ces lignes incroyables, il écrit à Cajetan :

« Je reviens à vous, mon père ; je suis ému, mais je n'ai plus de crainte ; ma crainte s'est changée en amour : vous auriez pu employer la force, vous n'avez eu recours qu'à la charité... Je l'avoue maintenant, j'ai été violent, hostile, insolent envers le nom du pape... J'en suis affecté, repentant, et je vous demande pardon ; je dirai mon repentir à qui voudra m'entendre... Quant à la rétractation, mon révérend et doux père, ma conscience ne me permet en aucune manière de la donner. Je vous supplie en toute humilité de porter cette question sous les yeux de Sa Sainteté, afin que l'Église prononce (2). »

Le 20 octobre, de grand matin, Luther sortit d'Augsbourg par une petite porte qu'un des conseils impériaux lui fit ouvrir, et un portier du couvent des Carmes affichait sur les murs de la cathédrale l'appel du pape mal informé au pape mieux informé ; et le moine arrangeait d'avance un autre appel, l'appel au futur concile, dans le cas où le pape, de sa pleine puissance ou tyrannie, le condamnerait sur le premier appel (3).

Le 30 octobre, Luther rentra à Wittemberg. A Nuremberg, il connut la bulle où le souverain pontife exposait la doctrine de l'Église touchant les indulgences ; le nom du moine augustin n'y était pas même prononcé. Alors, ou-

(1) Appellationem autem paro quotidie, ne syllabam quidem revocaturus : edam autem responcionem meam ei oblatam, ut per orbem confundatur, si vi processerit, ut cœpit. 14 oct. 1510. De Wette, l. c., t. I, p. 149.

(2) Reverendissimo, etc., Domino Thomæ, tituli sancti Sixti cardinali, 17 oct. 1518. — De Wette, l. c., t. I, p. 162-163.

(3) Interim hic positus aliam parabo appellationem ad futurum concilium, in eventum quo hanc priorem appellationem de plenitudine potestatis, imò tyrannidis refutaret Papa. — 31 oct. Spalatin. De Wette, l. c., t. I, p. 166.

bliant tant de promesses si souvent réitérées, il se décide à jeter le gant à Léon X lui-même, et le langage dont il se sert pour formuler sa déclaration de guerre n'est pas moins prodigieux que sa conduite :

« Quel que soit le polisson, dit-il, qui, sous le nom de Léon X, essaye ainsi de me faire peur, qu'il sache bien que je comprends la plaisanterie. Si la bulle émane de la chancellerie, je leur ferai savoir bientôt leurs impudentes témérités et leur impie ignorance (1). »

Aurions-nous pensé que ce pauvre petit enfant qui mendiait, à Magdebourg, le pain du bon Dieu, écrirait jamais de ce style?

(1) Quisquis ille fuerit nebulo qui, sub nomine Leonis X, tali me terrere proposuit decreto, intelliget me posse quoque nugas intelligere; aut si verè etiam à curià emanavit, docebo eos suas impudentissimas temeritates et iniquissimam ignorantiam. — Spalatino, 31 oct. 1518. De Wette, l. c., t. I, p. 166.

CHAPITRE XXII.

LA RÉFORME. 1519—1520.

Léon X charge Miltitz d'une mission auprès de Luther. — Leur entrevue à Altenbourg. — Luther promet d'écrire au pape. — Lettre qu'il adresse à Sa Sainteté. — Comment il trompe Léon X et Miltitz. — Belle conduite de la papauté envers le moine révolté. — Dispute à Leipzig de Luther et d'Eck. — Les doctrines de l'augustin sont réfutées par un grand nombre d'universités. — Emportements de Luther. — Sa lettre insolente au pape. — Il est condamné à Rome. — Bulle de Léon X. — Luther la fait brûler à Wittemberg. — La révolte est consommée.

§ II. RUPTURE DE LUTHER AVEC ROME.

Nous l'avouons : au tribun qui remue l'Allemagne de sa parole enflammée, nous préférons le moine en robe de bure agenouillé, à la lueur des étoiles, sur la tombe des martyrs : c'est que la prière a des parfums qui du cœur remontent à Dieu, et que la révolte dessèche l'âme. Et puis ce nouvel Arminius, comme on l'appelle à Wittemberg, malgré le trouble qu'il traîne après lui, n'est qu'un fils ingrat qui fait pleurer sa vieille mère, cette sainte Église, qui fut pour lui si bonne, qui le nourrit de son lait le plus pur, qui lui apprit à parler, à lire, à penser, qui lui donna le pain des anges et l'onction divine.

Elle ne désespère pas de ramener son enfant égaré. Nous l'avons vue, dans son ingénieuse charité, épuiser pour l'attirer à elle tout ce qu'elle a de trésors maternels : les conseils, la prière, les supplications, les larmes même. La robe rouge du cardinal Cajetan a peut-être fait peur à Luther ; Rome va faire choix d'un autre négociateur. Léon X a confié une mission de réconciliation à Miltitz, justement parce que